crampone aux bateaux ; il reconnait la Loire, sa belle rivière, la ville, la côte Saint Sébastien, où il voit resplendir au loin sa maison paternelle ; il retombe alors dans sa prison, et la tête cachée dans ses mains il se rappelle les événemens de la veille.

Tout se reproduit à son souvenir avec une fidélité rigoureuse, le combat, la mission dont on l'a chargé, la jeune fille qui l'a séduit un moment, et ce qui le comble d'épouvante et de terreur, c'est la voix de ron capitaine qui lui semble encore retentir à ses oreilles ; il la reconnait alors parfaitement, et il se souvient aussi de son crime, et de le sabre qu'il a tourné contre la poitrine de son capitaine et que ce digne officier a fait tomber de sa main ; et où il cherche son arme criminelle ; le fourreau seul est à ses côtés !..... Quel a pu être la cause de ce délire ? Sobre par tempérament et par habitude, il sait qu'il n'a bu qu'un seul verre de vin, et il ne peut pas se persuader que dans l'état d'agitation où il était cela seul ait suffi pour lui ôter sa raison..... Mais il est coupable ; il a levé le fer contre son supérieur ; il a fait un de ces actes que la discipline militaire ne pardonne jamais ; pour lesquels il n'y a ni grace ni merci..... Adieu la fortune qu'il avait rêvée ! Adieu les bataillons qui devaient obéir à sa voix et les nobles insignes qui devaient dorer ses habits..... Puis jetant un regard mélancolique sur la côte Saint Sébastien, il songea qu'il ne la gravirait plus ; il n'embrasserait plus sa mère : tout était fini.....

—Pierre ! Pierre ! dit une voix, qu'il crut reconnaître.

Il leva les yeux ; et dans un coin obscur de sa prison il vit Marie.

Pierre, lui dit la jeune fille, j'ai abusé de la fatigue et de ton sommeil ; je t'ai trompé, j'ai enivré tes hommes et j'ai été prévenir les Vendéens.

Tribune Publique.

Au peu d'esprit que le bon homme avait,
L'esprit d'autrui par complément s'est fait.

Pour le Fantasque.

Mr. le Rédacteur.

Je ne fus jamais correspondant, et j'en rends grâces à Dieu ; parceque Québec contient en ce temps ci un monde de correspondants tel que Voilà, N. B. Cause, Honi soit qui mal y pense. Un passant enthousiasmé, et autres auxquels je n'ai garde de m'associer.

Il y n'avait long-temps que ces messieurs ennuient les abonnés du Fantasque de leurs balivernes et de leurs sottises pour les laisser respirer plus librement à présent. Que chacun de ces censeurs publics s'examine d'abord, et je suis persuadé que le Fantasque, auparavant si spirituel, si aimable, si goûté par tous ses lecteurs, se lira encore avec un plaisir renaissant. Vous voyez au ton que j'ai pris que je suis un de vos abonnés, et comme tel je me crois permis de vous faire connaître le desir de plusieurs de vos souscripteurs. Tous ont hâte que ces ennuyeuses correspondances d'aucune utilité pour les lecteurs du Fantasque cessent de paraître dans ses colonnes. Faites nous parcourir, si vous le voulez, tout le sombre empire de Plutor, pourvu que vous y laissiez, *ilor faciendo*, ton les correspondants inutiles et bavards, et qu'ainsi nous en soyions délivrés.

Si cet état de choses continuait, plusieurs de vos abonnés se verraient forcés de retirer leur abonnement, malgré l'estime qu'ils vous portent, et de s'abonner au bénigne et *superlativement* intéressant *Canadien*, à la peine de s'endormir religieusement en le lisant.

Ainsi Mr. le rédacteur, veuillez faire attention à la prière d'

UN DE VOS ABONNÉS.

LE FANTASQUE.
QUÉBEC, MERCREDI, 14 JUIN, 1843.

REFLEXIONS, NOUVELLES ET CANCANS.

Fantaisies,

(Qui bien aime bien châtie.)

Bulletin.

— Âne mon petit âne ne vois-tu rien venir.

—Maître, je vois approcher une fête magnifique qui me rend tout fier d'avance d'être canadien. Il n'y a qu'une seule chose qui m'afflige c'est que je ne pourrai la voir que du sommet de ma pauvre cheminée.

—Pourquoi cela, mon petit ?

—Eh parceque la fête se rencontre un jour ouvrable et quelque n'ose pas vous demander vacance pour ce jour-là.

—Je te l'accorde de tout mon cœur, mais à une condition.

—Laquelle, maître ?

—Il faut que dès que tu aura seize ans tu t'enrôles dans la société et que tu engages tes camarades à en faire autant.

—Vous n'avez pas besoin de me le dire, maître, voilà ma souscription que j'ai amassée depuis six mois ; j'ai depuis trois jours l'âge requis et comme vous voyez je ne perds pas grand tems inscrivez mon nom.

—Bon, voilà qui est fait, continue ton ouvrage ; ouvre l'œil, ne vois-tu rien venir ?

—Maître, je vois dans la rue St. Jean et dans beaucoup d'autres une quantité de braves commis marchands qui n'osent pas s'enrôler dans la société nationale parceque leurs patrons ont l'avaricieuse cruauté de ne pas vouloir fermer leur magasin durant la matinée. Il y a des gros marchands qui sont canadiens pourtant et qui devrait donner l'exemple, eh bien on n'ose pas seulement leur demander cette petite grâce qu'ils accorderaient bien vite s'il s'agissait de l'arrivée d'un gouverneur. Et cependant il me semble que la fête du peuple vaudrait la politesse.

—Tu as raison, gamin ; mais tout s'arrangera pour le mieux ; et il faut espérer que tous les bons canadiens pourront prendre part à cette fête qui ne peut avoir que d'excellents résultats puisqu'en relevant le peuple à ses propres yeux elle lui donne vis-a-vis des autres une importance qu'on a toujours voulu lui refuser. Mais, mon petit âne nous nous amusons à bavarder, le tems se passe et nous n'avançons à rien.

—Vous appelez cela du tems perdu mon maître ! eh bien, j'ai le crèvement de cœur de vous dire que je ne pense pas comme vous ; du tems perdu ! Voyez-vous, je ne suis qu'un petit garçon, mais j'ai là-dessus des idées plus reluquées que celles-là et je crois qu'on ne peut pas trop s'entretenir d'une fête qui aura pour objet de faire sepparer d'une façon claire et nette, les hommes qui ont à cœur le bien, l'honneur, la réputation du pays qui veulent l'union, l'amitié parmi ses enfants, des fesse-mathieu qui ne songent qu'à eux-mêmes, qui passent leur vie à trembler de peur qu'on ne les soupçonne d'avoir une idée le moindrement chatoyante d'indépendance ; ah ! je ne prends pas cela pour du tems perdu ! mais au contraire si j'en avais à dépenser mille urs qu'ici je n'aurais pas d'autre sujet de prédication ; parceque je me fourre dans le cerveau que dès qu'un peuple est uni par un lien quelconque il est invincible, inattaquable, indomptable inépaisable ; tandis que divisé on en fait ce qu'on veut avec des amusettes. C'est comme qui dirait la citadelle. Si toutes les pierres et rochers qui en font un tout imposant, redoutable, inexpugnable se trouvaient dispersés çà et là dans le pays sans ciment ou mortier, le moindre gamin les roulerait ou gamperait s'y asseoir sans plus de cerémonie, tandis qu'au jour d'aujourd'hui on ne les regarde qu'en clignant les yeux, la pensée ne vient à personne de culbuter tout ça ; et l'étendard qui flotte à son sommet inspire un craintif respect ; tandis qu'autrement sur le comptoir du marchand, le plus timide des commis y planterait ses ciseaux en sifflant : *Ah vous dirai-maman.* Voilà, maître, comment je conçois l'esprit d'association.

—Eh ! eh ! tu ne l'entends pas trop mal ; mais passons à d'autres choses ; ne vois tu rien venir ?

—Je ne vois qu'un simple traducteur de lois bien payé par le pays pour faire un ouvrage qu'on ne lui demandait pas, s'est permis de morigener tout ce pays à propos de l'*harbeus corpus* ; cela me rappelle, maître, ce cordonnier qui critiquait le tableau de l'ancien peintre que l'histoire si je m'en rappelle appelle Appelles et qui montait plus haut que la savate ; si je peux mettre un de ces quatre matins la main sur son livre, maître, sur le livre, non pas du cordonnier mais de l'avocat, je vous en dirai quatre mots, je vous promets !

—Assez, assez. ne vois-tu rien de plus intéressant.

—Je vois un gouverneur qui tombe malade. Il est des malins qui prétendent mais à tort sûrement que c'est une finesse pour se faire chanter des messes comme on a fait à son prédécesseur. En vérité maître si le gouvernement continue à siéger à King-ton, le pays va se ruiner en pains bénis ; je me renonce dès à présent contre cette mode là. Pulsque messieurs les gouverneurs aiment à rester dans ce coin là, tant pis pour eux ; nous leur tendons les bras de nos fortifications ; s'ils ne viennent pas s'y réfugier et chercher un air pur et vif tant pis pour eux ; je m'en fricasse pour mon compte ; car il est bien sûr et certain que je n'irai pas me contrister, porter le deuil et faire mine chagrine pour tous les vice-rois qui s'aviseront de dépasser par ici ; passe pour une fois ; mais plus, ça finit par ennuyer ; le pays aura bientôt l'air d'une catacombe si ce jeu-là continue. D'ailleurs les ministres finiront par attraper une inflammation d'z'yeux à force de se les frotter de jus d'oignon pour se procurer une physionomie lamentable ; à parler franchement ça dure trop longtems. — Mais voici l'heure de tirer la gazette, je tire ma lunette, à Mercredi.

Annonces.

Aide-toi le ciel t'aidera.

CÉLÉBRATION

DE LA

SAINT JEAN-BAPTISTE.

LES membres de la société St. Jean Baptiste sont priés de se réunir Samedi, le 24 Juin courant, à Six heures du matin aux lieux ci-après désignés.

Les membres de la 1re *Section*, devant le palais du Parlement.

Les membres de la 2*de Section* à l'école de la chapelle, Faubourg St. Jean.

Les membres de la 3*ème Section* à l'école de la Fabrique Faubourg St. Roch.

Chaque section doit partir de son lieu de rendez-vous à six heures trois quarts précises et se rendre à l'Esplanade, d'où la procession toute entière partira à Sept heures et un quart pour se rendre à l'église.

LA PROCESSION PARCOURRA LES RUES SUIVANTES.

La rue St. Louis dans toute sa longueur, la rue du Fort, la rue Buade.—*Au sortir de l'Eglise* les rues de la Fabrique, St. Jean, Ste. Geneviève, côte d'Abraham, rues St. Valier, Ste. Magdeleine, Craig, St. Joseph, St. Dominique, St. Valier, St. Nicolas, St. Paul, St. Pierre, Lamontagne, Buade, du Trésor, et St. Louis.

☞ Les membres de la Société et autres personnes demeurant dans cette partie des rues que le cortège traversera sont respectueusement priés de décorer s'il est possible le devant de leurs maisons.

N. AUBIN.
Secrétaire-Archiviste.

BANQUET NATIONAL DE LA ST. JEAN-BAPTISTE.

CEUX des membres de la société St. Jean-Baptiste qui se proposent de célébrer leur fête nationale par un banquet (qui aura lieu au théâtre royal le Lundi 26 courant,) sont prévenus que des listes d'inscription sont déposées chez les officiers suivants : ils y sont priés d'aller s'inscrire d'ici au 15. La salle ne pouvant contenir commodément que 350 convives, la liste sera fermée aussitôt que ce nombre sera complété. On faciliterait considérablement les arrangements que doit prendre le comité en s'inscrivant de suite. *Les boissons fortes seront exclues.* Le prix du billet sera de 5s.

Vu l'exiguïté du local les membres seuls de cette société et les messieurs de la campagne qui désireraient y assister auront droit à prendre des billets.

On souscrit chez Th. E. Roy Marchand, rue St. Jean H.-V.; chez P. Gingras Jr. Marchand, H.-V.; chez M. le Dr. Robitaille, faubourg St. Jean, chez L. Le Prevost, Notaire ; St. Roch chez J. P. Rhéaume, Ecr., No. 423, Palais, et chez le soussigné.

N. AUBIN.
Secrétaire-Archiviste.

Québec 7 Juin 1843.

ETOFFES DU PAYS.

LE Soussigné informe les habitants de la campagne qu'il sera toujours prêt à acheter toutes sortes d'ETOFFES du Pays, Toiles, Draps, etc ; ou si on aime mieux, à les vendre à commission.

P. GINGRAS, JUNR.
Rue Champlain, No. 343, Basse-Ville.

Québec, 13 avril 1843.